

LA VILLE DE GIEN
RECRUTE
Un·e agent·e de traversée des sites scolaires

Placée **sous l'autorité de la Responsable du service Éducation-Jeunesse**, vous veillez chaque jour à la sécurité des enfants aux abords des écoles. Par votre présence bienveillante, vous facilitez la traversée des élèves et assurez parents et enseignants.

✦ **Vos principales missions :**

- Assurer la sécurité et la régulation du trafic aux entrées et sorties d'école,
- Aider les enfants à traverser la chaussée en toute sécurité,
- Sensibiliser les élèves aux bons comportements sur la voie publique,
- Signaler toute situation dangereuse ou incident aux services compétents.

✓ **Profil recherché :**

- Ponctualité et assiduité irréprochables,
- Sens de l'observation et vigilance,
- Aisance relationnelle avec les enfants et les parents,
- Bonne connaissance des règles de sécurité routière,
- Profil résidant de préférence à proximité du secteur d'intervention.

🕒 **Conditions d'exercice :**

- Contrat vacataire : 4 créneaux d'environ 30 minutes par jour (matin, avant et après la pause déjeuner et le soir), du lundi au vendredi, hors mercredis et vacances scolaires,
- Lieux d'interventions :
 - Ecole Cuiry (carrefour du Chemin de Montfort / Chemin de Saint-Pierre)
 - Ecole Marcel Boulmier (rue Paul Bert)

💰 **Rémunération :**

- Rémunération sur la base de l'échelon 1 du grade d'adjoint d'animation soit un taux horaire brut : 11,88 € + congés payés.

Processus de recrutement :

Merci d'adresser votre **lettre de motivation manuscrite** et votre **CV** en précisant la référence **EJ-ATSS-2025.10** avant le **01/11/2025** :

✉ Par mail : candidature@cc-giennoises.fr

📧 ou Par courrier :

Monsieur Le Maire de la Ville de Gien
3 chemin de Montfort – CS 80090
45503 GIEN CEDEX